

print

L'éradication du terrorisme international passe par la solidarité avec la Syrie !

De [Dr. Bachar al-Jaafari](#)

Global Research, novembre 29, 2013

Url de l'article:

<http://www.mondialisation.ca/leradication-du-terrorisme-international-passe-par-la-solidarite-avec-la-syrie/5359823>

Le conseil de sécurité s'est réuni le 27 Octobre 2013 pour débattre des « progrès » enregistrés par ses trois comités chargés de la lutte contre le terrorisme [1] ! Le représentant de la France a parlé du terrorisme au Mali et au Sahel, le terrorisme massacrant la Syrie et les Syriens lui ayant apparemment échappé... La mauvaise foi de certains politiciens français étant de rigueur vis-à-vis des autorités de Damas même lorsque des responsables des Services du renseignement français reconnaissent leurs erreurs, il a remis le sujet des armes chimiques sur le tapis et a jugé bon d'inviter « à rester vigilants face aux déclarations syriennes ». Nous sommes donc vigilants au point de traduire, mot pour mot, la déclaration du délégué syrien permanent auprès des Nations Unies, le Docteur Bachar al-Jaafari. Comprenne qui voudra maintenant que l'Internationale terroriste a coupé les ponts avec les prétendus révolutionnaires démocrates made in France ou ailleurs, pour siéger dans des gouvernements de transition à leurs bottes ! [NdT].

Malgré la grande diversité des menaces terroristes, les Nations-Unies restent l'organisation essentielle capable d'organiser et de renforcer les efforts internationaux cherchant à débarrasser notre monde de cette affliction. Convaincu de cette évidence, le conseil de sécurité a publié des dizaines de résolutions relatives à la lutte contre le terrorisme, et l'Assemblée générale en a adopté la stratégie globale dans le but de coordonner les efforts des États Membres.

Il est donc attendu des différents « Comités de lutte contre le terrorisme » [2] d'assurer la cohérence et l'efficacité de leurs actions en refusant la politisation et la justification du terrorisme, justification tentée par certains qui en arrivent à distinguer entre un terrorisme autorisé [halal] et un terrorisme interdit [haram] !

Ainsi, Monsieur le Président, en dépit des efforts communs et de toutes les résolutions successives destinées à lutter contre le terrorisme, la réalité démontre qu'il s'est propagé comme jamais, usant de nouvelles ressources et de nouveaux procédés largement exposés par les confrères qui ont pris la parole avant moi. Je n'y reviendrai donc pas, sauf pour dire que nous constatons une forte recrudescence de l'extrémisme et du radicalisme ayant engendré des actes de violence sans précédent. Contrairement à ceux qui prétendent que les organisations terroristes et particulièrement Al-Qaïda se sont affaiblies et que le Monde est plus en sécurité depuis le décès d'Oussama Ben Laden, nous disons que le terrorisme représente toujours une dangereuse menace pour la paix et la sécurité mondiale.

En effet, certaines entités ou ramifications d'Al-Qaïda cherchent toujours à se répandre, profitant de leur situation actuelle dans certains pays en crise, et bénéficiant du soutien illimité de certains États membres de l'ONU qui considèrent le terrorisme comme un outil pouvant servir leurs politiques étrangères et leurs intérêts étriqués.

Monsieur le Président, la délégation de mon pays n'a cessé de signaler les menaces grandissantes du terrorisme visant la Syrie depuis le début de la crise. En plus de tous les communiqués détaillant ses aspects et ses exactions, j'ai moi-même adressé au nom de mon gouvernement 259 courriers officiels au Secrétaire général des Nations-Unies et aux Présidents successifs du Conseil de sécurité, courriers en rapport direct avec la lutte contre le terrorisme. Ces lettres sont là, devant vous Messieurs ! Il s'agit de 259 lettres dont 76 concernant les activités terroristes affiliées à Al-Qaïda, 9 lettres adressées au Président du Comité 1373 [**comité du contre-terrorisme ou CTC, NdT**], et 4 lettres adressées au Président du Comité 1540 [**Lutte contre le risque que des entités non-étatiques aient accès aux armes de destruction massive, NdT**].

Face à la déferlante terroriste qui a envahi notre pays, nous nous attendions à une réponse officielle étant donné que Les Nations Unies sont engagées dans la lutte contre le terrorisme à travers les trois sous-comités spécifiquement destinés à cet effet [Comités 1267, 1373 et 1540, NdT]. Nous attendons toujours !

Par ces lettres nous avons attiré l'attention sur la férocité des actions terroristes commises par des groupes armés dont certains appartiennent à l'organisation d'Al-Qaïda et dont la majorité des membres sont des extrémistes, des mercenaires étrangers traversant les frontières pour mener « des guerres par procuration » sur le sol syrien ! Ils ont visé sans distinction les institutions étatiques, les infrastructures, les services publics, les hôpitaux, les établissements scolaires et universitaires, les lieux de culte, les sites archéologiques, les musées, les sanctuaires, les cadres, les dignitaires religieux et même les forces de la FNUOD [Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement / au Golan]...

Dernièrement, leurs attaques ont pris une forme particulière qui consiste à lancer des obus de mortiers, de manière complètement aléatoire, sur les quartiers résidentiels, les églises, les mosquées, et aussi les enfants dans leurs écoles ou bus scolaires afin de les priver du savoir et de consacrer l'ignorance, seule nourriture des esprits extrémistes.

Hier même, 40 mercenaires saoudiens ont trouvé la mort face à l'Armée nationale syrienne. Pour la seule journée d'hier ! Parmi ceux-là, le fils du Chef du département des officiers de la garde royale saoudienne... Hier, des obus de mortiers sont tombés sur un établissement scolaire de Damas et ont causé la mort de dizaines d'enfants... Hier, des mercenaires terroristes ayant traversé la frontière libanaise ont massacré 8 médecins, 10 infirmières et plusieurs patients de l'hôpital de Deir-Attiya... Hier, les obus de mortiers ont atteint l'Institut de la protection sociale des patients atteints de paralysie cérébrale dans la région de Barza à Damas et l'Institut des enfants trouvés ; ce qui a tué nombre d'enfants et d'handicapés protégés dans ces deux lieux consacrés au service de ceux qui avaient besoin de soins particulièrement spéciaux.

Monsieur le Président, en dépit du fait que l'entité terroriste dénommée « Jabhat al-Nosra pour les Bilad al-Cham », dirigée par Abou Mohamad al-Golani, ait été inscrite sur la liste du Comité 1267 [Comité de sanctions contre les entités et individus liés à Al-Qaïda, NdT] ; et malgré la déclaration présidentielle du Conseil de sécurité en date du 2 Octobre 2013 condamnant « l'augmentation du nombre d'attentats terroristes menés par des organisations et des personnes associées à Al-Qaïda » en Syrie et « la demande à toutes les parties de s'engager à mettre un terme aux actes terroristes commis par ces organisations et personnes » ; et aussi, malgré l'article 18 de la résolution 2118 qui « réaffirme que tous les États Membres doivent s'abstenir

d'apporter un appui, quelle qu'en soit la forme, à des acteurs non étatiques qui tenteraient de mettre au point, de se procurer, de fabriquer, de posséder, de transporter, de transférer ou d'utiliser des armes nucléaires, chimiques ou biologiques ou leurs vecteurs et demande à tous les États Membres, en particulier ceux qui sont voisins de la République arabe syrienne, de lui signaler immédiatement toute violation du présent paragraphe » ; malgré tout cela, il est clair que ces dispositions ne sont pas à la hauteur du défi représenté par le « terrorisme international » qui vise la Syrie et tous les Syriens !

C'est pourquoi nous croyons que nous avons tous besoin de dispositions complémentaires qui permettraient de répondre aux préoccupations que nous vous avons soumises, et qui relèvent des compétences de votre respecté Conseil de sécurité ainsi que de ses différents comités. Ces dispositions complémentaires pourraient, par exemple :

1. Interdire le financement et l'armement des organisations terroristes, ainsi que toute forme de couverture ou d'asile à leurs membres.

2. Lutter contre la mentalité radicale, extrémiste et fanatique quelle qu'en soit la cause.

3. Inviter les États Membres à surveiller leurs frontières et à arrêter l'afflux de leurs citoyens terroristes extrémistes, vivant sur leurs territoires, à se rendre en Syrie. Ici, je voudrais signaler un article publié le 25 Novembre 2013 [3] par « The Independent » où il est clairement rapporté qu'un prêcheur extrémiste de nationalité britannique, Anjem Choudary, a reconnu avoir expédié 300 mercenaires rejoindre Al-Qaïda en Syrie ! Naturellement, d'autres mercenaires arrivent en provenance de la France ou d'ailleurs...

4. Interdire à tous les États membres toute forme d'incitation au terrorisme et à la haine par leurs médias ou leurs déclarations officielles, par la fourniture d'armes ou d'argent aux terroristes, ou par tout autre soutien médiatique et diplomatique ; ceci, conformément à la résolution 1624 [4] adoptée en 2005 !

5. Travailler à ce qu'Internet ou d'autres moyens modernes de communication ne soient pas exploités pour séduire et inciter certaines franges de la jeunesse du monde aux idées terroristes.

6. Contrer les tentatives des organisations terroristes cherchant à se procurer et à utiliser des produits ou des armes de destruction massive, comme cela s'est passé dans mon pays à Khan al-Assal le 19 Mars 2013 et dans la Ghouta de Damas le 21 Août de cette même année. À savoir que nous avons communiqué au Comité 1540 des documents prouvant que certaines de ces organisations terroristes sévissant en Syrie ont cherché à obtenir des armes chimiques à partir de pays voisins, et avons attiré leur attention sur de tels chargements saisis en Turquie et au Liban. Nous leur avons aussi livré les noms d'individus arrêtés en flagrant délit.

7. Demander des comptes aux États Membres qui arment, financent, entraînent, facilitent la traversée des frontières, et couvrent les recrues des organisations terroristes. Ceci, en considérant que ces États sont complices du terrorisme et donc responsables du massacre des Syriens, et en les obligeant à cesser leur comportement destructeur ; comportement contraire non seulement aux résolutions du Conseil de sécurité relatives à la lutte contre le terrorisme, mais aussi aux résolutions 2042 et 2043 de 2012, à la résolution 2118 de 2013, et au communiqué de la Conférence de Genève. Autant de décisions qui affirment la nécessité du règlement

de la crise syrienne selon une solution politique, sous direction syrienne, et par le dialogue entre tous les Syriens.

Monsieur le Président, mon pays a insisté depuis des dizaines d'années sur la nécessité de mettre fin à la domination coloniale, sur le caractère sacré du principe de souveraineté, et sur le respect du principe de non ingérence dans les affaires intérieures des États. Mon pays a aussi exprimé, à maintes reprises, sa reconnaissance du rôle essentiel de l'ONU dans la lutte contre le terrorisme, une affliction que l'on ne peut combattre tout seul.

Il n'empêche qu'il nous faut attirer l'attention de ce Conseil sur une nouvelle forme d'ingérence et de domination des États. Il s'agit d'États Membres de cette Organisation des Nations-Unies qui protègent et financent des actes de terrorisme et des terroristes, publiquement et devant témoins. Des États membres qui imposent leur agenda politique et renversent des gouvernements au pouvoir. Ces agissements sont probablement du ressort de ce respecté Conseil et de ses Comités de lutte contre le terrorisme.

Il est indubitable que la lutte contre le terrorisme qui vise les citoyens syriens est un élément décisif pour la réussite de n'importe quelle solution pacifique à la crise syrienne et pour la crédibilité du processus politique aux yeux du peuple syrien.

En conclusion, Monsieur le Président, notre déclaration est un appel à la solidarité des membres de ce Conseil avec le gouvernement syrien, face au terrorisme qui a coûté la vie à des milliers de Syriens innocents. Et, tout comme nous avons appelé à débarrasser le Moyen-Orient de toutes sortes d'armes de destruction massive en 2003, alors que nous étions membre non permanent de ce Conseil ; nous appelons aujourd'hui à travailler ensemble pour faire en sorte qu'il devienne une région débarrassée de toutes sortes de terrorisme, un premier pas sur le chemin de l'éradication de cette terrible affliction qu'est devenu le terrorisme international !

Dr Bachar al-Jaafari

27/11/2013

Transcription et traduction de l'arabe : Mouna Alno-Nakhal pour [Mondialisation.ca](http://www.mondialisation.ca)

Source : Vidéo / You Tube

بيان السفير السوري د بشار الجعفري حول الارهاب 27 11 2013

<http://www.youtube.com/watch?v=V7uAAwKxEqs>

Notes :

[1] Le conseil de sécurité débat des progrès enregistrés par ses trois comités chargés de la lutte contre le terrorisme 27/11/2013

<http://www.un.org/News/fr-press/docs/2013/CS11194.doc.htm>

[2] ONU / Comités de lutte contre le terrorisme [Aller sur en savoir plus...]

<http://www.franceonu.org/la-france-a-l-onu/dossiers-thematiques/paix-et-securite/lutte-contre-le-terrorisme/article/lutte-contre-le-terrorisme>

[3] Gateway to terror: British Islamic preacher Anjem Choudary 'sent hundreds to join al-Qa'ida in Syria

<http://www.independent.co.uk/news/uk/crime/gateway-to-terror-british-islamic-preacher-anjem-choudary-sent-hundreds-to-join-alqaida-in-syria-8960883.html>

[4] Résolution 1624 (2005) [PDF]

[http://www.un.org/fr/documents/view_doc.asp?symbol=S/RES/1624\(2005\)](http://www.un.org/fr/documents/view_doc.asp?symbol=S/RES/1624(2005))

Copyright © 2013 Global Research